

L'EDITO

N° 21

Juillet 2012

Certes, nous sommes très nombreux à être satisfaits d'avoir chassé le « Président des riches » et les élections législatives ont montré la forte attente de nos concitoyens à une autre politique, qui prenne en compte leurs aspirations. Les premières décisions du nouveau Gouvernement ont semblé intéressantes mais superficielles, très insuffisantes et ne sont pas de nature à résoudre les problèmes liés à la perte de pouvoir d'achat et les difficultés des plus bas salaires et pensions. Ce n'est pas non plus avec ces mesurette qu'on va relancer la consommation.

Divers experts et institutions (dont les membres ont été nommés par le président évincé...), sous prétexte de la crise qui, on nous le répète à longueur de médias, dure toujours, mettent en garde contre des dispositions qui, selon eux, nous entraîneraient vers une catastrophe planétaire. Ils redoutent par exemple que l'exemple de la France soit suivi par d'autres peuples lassés de l'austérité toujours plus agressive.

Quant au patronat, on ne l'a pas beaucoup entendu pendant toute la période des élections, il s'était surtout exprimé par la voix des experts et institutions cités ci-dessus, mais il vient de se réveiller et il hurle à la perte de compétitivité des entreprises, aux délocalisations, à la fuite des capitaux, etc... L'Europe, par la voix des dirigeants de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne, ou celle de la Commission de Bruxelles, se joint à ce concert alarmiste.... Si le Président Hollande persiste à appliquer son programme et donc ne satisfait pas les marchés financiers, sera-t-il « débarqué » comme l'ont été avant lui, au mépris de toute démocratie, les présidents régulièrement élus de Grèce et d'Italie ?

Pourtant ce programme est loin des revendications de la CGT et nous devons contraindre le Gouvernement à nous entendre plutôt qu'à écouter les orientations des organisations syndicales réformistes, qui ne vont pas

dans le sens des intérêts des salariés. Ce que nous attendons du Gouvernement et de l'Assemblée nationale nouvellement élue, c'est la réponse à nos revendications légitimes :

- l'abandon de toutes les mesures néfastes que nous avons combattues (TVA sociale, anti-réforme des retraites, taxes sur les mutuelles, casse de l'hôpital, de la justice, de la santé, de l'Education nationale, spéculation immobilière.....) prises avec, parfois, l'aval de certains politiques qui dirigent le pays aujourd'hui...
- la suppression de la CSG et du RDS et surtout l'abandon de toute idée de remplacer les cotisations sociales par l'impôt, comme le voudraient les patrons,
- et particulièrement, pour les retraités, l'augmentation des pensions (celle de la CNAV et celles des complémentaires), avec un minimum de 1700 euros et un rattrapage de 300 euros, la prise en charge de la perte d'autonomie, une vraie politique d'accueil des personnes âgées, etc.



Le gouvernement a convoqué une « Conférence sociale » les 9 et 10 juillet : la CGT sera présente et défendra ses propositions pour une autre répartition des richesses, plus favorable aux salariés. Avec quelle écoute ?... Nous l'avons déjà dit, ce n'est que par la lutte, par l'action dans la rue, que nous pourrons nous faire entendre. Profitons de l'été pour rencontrer les retraités mais aussi les actifs, en particulier, ceux nombreux qui ne peuvent pas partir en vacances. La CGT sera dans la caravane du Tour de France, Vie Nouvelle aussi, pour préparer les actions indispensables.

Le capitalisme est en crise mais il n'est pas labattu. A nous d'imposer un autre mode de société : comme toujours, cela ne se fera pas sans l'intervention de tous les salariés, actifs et retraités ensemble. **On ne lâche rien !**

● Véninon : une victoire éclatante !

A lors que, il y a près d'un an, le Tribunal de commerce prononçait sa liquidation judiciaire et jetait 87 travailleurs à la rue, l'usine Veninon, située à Vénissieux (69) va redémarrer. Ceci grâce au combat, dont nous nous sommes fait l'écho à plusieurs reprises dans ce bulletin, des salariés organisés avec la CGT, soutenus par le député-maire de Vénissieux, et par de nombreux retraités de Veninon, qui ne voulaient pas

voir disparaître leur usine centenaire. La solidarité a aidé les salariés dans leurs démarches auprès de la justice et des pouvoirs publics. La plainte du préfet du Rhône, condamnant les patrons-voyous (qui devront rendre des comptes), a conduit à un verdict du Tribunal qui a accordé la reprise de l'entreprise par un groupe industriel autrichien, comme le réclamaient les élus CGT et l'expert du CE. C'est une belle victoire, et les salariés vont s'organiser pour pérenniser le site afin de retrouver tous les effectifs.

● Michelin Blanzay : une victoire unique !

L es salariés en lutte ont fait reculer la direction et imposé leur choix de ne pas travailler les jours fériés. En effet, 100 % des salariés en

CDI ont fait grève le « lundi de Pâques » qui devait être le premier jour férié obligatoirement travaillé, selon la direction... Par la lutte, les salariés ont réussi à défendre leurs acquis et à imposer un autre choix.

● Goodyear Amiens : une victoire historique !

S i la lutte des Veninon a duré près d'un an, c'est durant 5 ans que les salariés de Goodyear ont résisté au projet de la direction entraînant la suppression de plusieurs centaines d'emplois et à la mise en place d'un nouveau rythme de travail en 4 équipes tournantes, assorties d'un chantage : ils acceptaient ou la direction américaine fermait le site. Celle-ci n'a rien épargné pour passer en force : procédures de licenciement

diverses et multiples... La CGT du site, à chaque fois, fait face et répond par la grève, les manifestations, les discussions avec un possible repreneur...
Finalement, Goodyear abandonne le plan social de 817 suppressions de postes, renonce à tout licenciement et s'engage à poursuivre l'activité qu'elle avait décidé d'abandonner.



⇒ Mais pour Rio Tinto, grosse inquiétude !



E n effet, le géant minier vend ses usines françaises d'alumine à un fonds de pension américain, bien et tristement connu pour avoir été le repreneur de Molex...

Ce sont 4 usines, employant 700 salariés (dont 400 à Gardanne) qui sont concernées et les personnels n'ont aucune garantie en ce qui concerne la pérennité des sites et le maintien des emplois.

Les investisseurs, tels que celui concerné ici, n'ont aucun projet industriel et exigent des entreprises qu'ils rachètent, des taux de rentabilité de plus en plus exorbitants (40 % pour l'aluminium), faute de quoi ils les liquident purement et simplement.

C'est toute la production d'aluminium française qui est menacée.



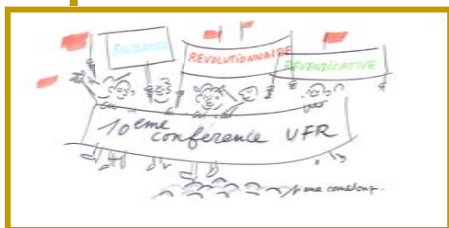
• Compte-rendu de la Conférence UFR (1ère partie)...

• QUI ETAIENT LES DELEGUES ... ?

27 syndicats étaient présents, avec 40 retraités, 6 préretraités et 15 actifs, qui représentaient 1877 syndiqués, soit 50 % des adhérents à l'UFR.

La composition était la suivante :

- 50 hommes, 11 femmes
- 11 délégués de plus 70 ans
- Les plus âgés, nés en 1933 -> une camarade de Kodak Paris et un camarade de Rhodia La Rochelle
- Les plus jeunes, 56 ans, préretraités -> une camarade de Soferti Bordeaux et un camarade de Bostik Avelin.
- Le plus jeune, actif de 36 ans -> syndiqué de la raffinerie Total de Donges
- 6 délégués sont adhérents à la CGT depuis plus de 50 ans et la plus ancienne syndiquée présente (Kodak Pathé) a pris sa carte en 1952, il y a 60 ans. C'est elle également qui a la durée de responsabilité syndicale la plus longue, avec des mandats depuis 1952.
- Parmi les 61 délégués, 28 assistaient pour la 1^{ère} fois à la Conférence de l'UFR.
- La plupart des branches de la FNIC étaient représentées : Chimie (37), Pétrole (11), Caoutchouc (9), Industrie Pharmaceutique (2), Plasturgie (1), Répartition Pharmaceutique (1),
- Et toutes les catégories de travailleurs : Ouvriers (21), Employés (13), Techniciens (14), Agents de Maîtrise (12), Cadre (1).



Notre 10^{ème} Conférence s'est déroulée du 22 au 25 mai au Mont-Dore où, pendant 3 jours, les délégués retraités

mais aussi actifs ont eu des débats très constructifs. Notre objectif était d'avoir une participation supérieure à celle de notre précédente Conférence, la 9^{ème}, avec un nombre significatif d'actifs (c'est par eux que passe la continuité syndicale !), malheureusement cela n'a pas été le cas et nous avons eu une présence de délégués identique à celle de notre 8^{ème} Conférence.

A la prochaine Conférence, nous devrions faire mieux en termes de participation : il existe un vrai potentiel pour atteindre cet objectif. En effet, 16 sections de retraités, qui ont plus de 40 syndiqués et dont on peut estimer qu'elles ont les moyens financiers pour envoyer au moins un délégué, n'étaient pas présentes.

La direction de l'UFR devra faire le nécessaire auprès de ces syndicats pour que ceux-ci prennent en compte la nécessité de participer aux travaux de notre 11^{ème} Conférence.

Si cette conférence avait été à l'image du ciel nous serions repartis dans nos régions respectives avec le moral dans les chaussettes tant il a plu, jour et nuit, sans discontinuer... Mais loin s'en faut car nous avons eu, lors de toutes les séances, des échanges et débats de grande qualité. Bon nombre d'intervenants se sont exprimés avec sincérité et sans tabou sur leur vision de notre fonctionnement ainsi que sur leur analyse des problèmes sociétaux. Le contenu complet des débats nous sera fourni

lors de l'édition du compte rendu de la Conférence, qui paraîtra dans un Courrier Fédéral spécial.

• Ceci dit quelques remarques...

En ce qui concerne les thèmes inscrits à l'ordre du jour de nos travaux nous avons observé que certains sujets pouvaient parfois apparaître un peu redondants, tant il est vrai que nos différentes problématiques – la société et son évolution, le pouvoir d'achat, les aspirations et difficultés des salariés et notamment des retraités, les luttes... - se croisent et interfèrent les unes avec les autres.

Pour ce qui est de la participation nous avons dû constater que, malgré nos relances et malgré l'implication de la Direction fédérale qui avait décidé de se réunir juste avant et au même endroit que notre Conférence, que certaines régions ainsi que des sections syndicales de plus de quarante adhérents n'étaient pas représentées. Il est impératif de remédier à cet état de fait et le Conseil national nouvellement élu va y travailler, en interrogeant les secrétaires de ces sections et en analysant les raisons de ces absences qui sont préjudiciables à tous.

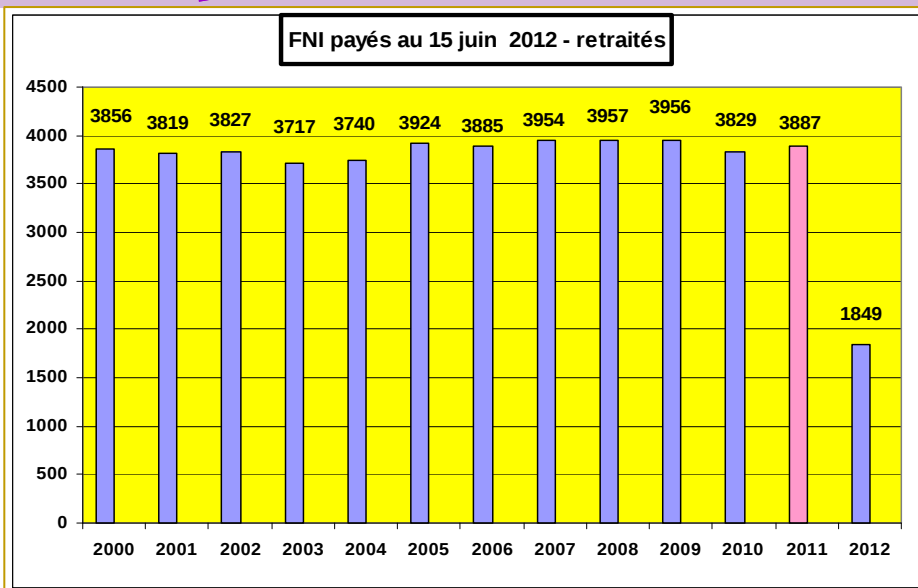
Malgré ces regrets (la perfection n'existe pas !) nous ne pouvons qu'être satisfaits du déroulement et de la conduite de nos travaux. Il est de notre devoir de mettre tout en œuvre pour nous améliorer toujours et encore, en tenant compte des remarques qui ont été faites et de nos propres constatations. Il nous reste trois ans pour peaufiner notre onzième Conférence, ce qui est de la responsabilité de l'ensemble des membres du Conseil national de l'UFR et des syndiqués.

L'Agenda

- 28 juin Conseil National de l'UFR.
- 26 septembre Assemblée Générale de la FNIC.
- 4 octobre Conseil National.
- 9 octobre journée d'Action CGT.

- A la fin du premier trimestre, on pouvait noter un très bon départ du règlement des FNI (1093) mais il faut continuer sur la lancée, car à ce

jour nous n'en recensons que 1849, c'est-à-dire à peu près la moitié de ceux de l'année 2011. Ce qui est particulièrement préoccupant c'est que, en juin 2011, donc à la même date, nous enregistrons le règlement de 2649 FNI, soit un retard de 800... Il est donc impératif de se mettre à jour, tant pour les timbres que pour les FNI, avant les vacances, pour rattraper le retard. N'oublions pas que le FNI est le **premier timbre de l'année** et qu'il marque l'adhésion à la CGT.



La vie des sections

• La naissance d'une section de retraités...

Lors de la 9^{ème} Conférence de l'UFR, je suis intervenu pour faire part de la représentation syndicale, en France, du groupe Sanofi : sur 45 sites, s'il y a 27 syndicats d'actifs avec près de 1 000 adhérents, on ne note que 4 sections de retraités comprenant environ 110 adhérents. J'ai dû reconnaître que, ces dernières années, lors de départs en pré-retraite, rien n'a été fait pour inciter les camarades à rester syndiqués et nous avons perdu plusieurs adhérents. C'est de ma faute. Nous n'avons pas eu le temps de nous en occuper, nous étions pris par plein de réunions : DP, CE, CHSCT, Comité Groupe, négociations, etc. et nous ne nous préoccupions pas de la continuité syndicale. En quittant le groupe, j'ai rejoint une section existante, qui m'a accueilli bien que je sois issu d'une autre activité Sanofi.

Il y a quelques mois, avec un ancien de mon syndicat, retraité comme moi, nous avons réfléchi et nous sommes posé la question suivante : pourquoi ne pas créer nous-mêmes la section de retraités Sanofi Fonctions Centrales ? Le problème était de trouver les noms des camarades partis depuis plusieurs années, avec leurs coordonnées : nous en avons trouvé une quinzaine.

Et cela a donné naissance, le 14 février 2012, à la toute nouvelle section des retraités Sanofi Paris et RP (région parisienne) avec, pour l'instant, 6 adhérents qui avaient quitté le groupe et n'avaient plus de lien direct avec la CGT. Nous avons fixé un planning de réunions pour l'année 2012, cha-

cune d'une demi-journée, soit mensuelle soit bimestrielle selon les événements, dans une salle de la Fédération.

Avec nos petits moyens, nous avons décidé de plusieurs initiatives : par exemple, nous distribuons des tracts, soit au siège social soit devant l'un des sites du groupe Sanofi.

Et tout récemment, lors de notre réunion du 19 juin, nous avons pris la décision ensemble d'écrire au coordonnateur CGT pour proposer, si une action était décidée par la CGT lors de la prochaine réunion du Comité Groupe, d'y participer pour la soutenir, actifs et retraités, même combat !

Conclusion : nous avons besoin les uns des autres, actifs et retraités, et retraités actifs, ensemble nous serons plus forts !

• Dans les sections...

Lors des réunions, ces jours-ci, les discussions portent beaucoup sur les questions électorales. Les débats sont vifs, certains camarades ayant confiance dans les engagements du nouveau Président, d'autres, forts de l'expérience de 1981, sont plus sceptiques. Il est à noter que, souvent, les retraités syndiqués CGT sont très désireux d'aller à l'action, plus que les actifs qui se replient dans leurs entreprises. Bien entendu, il est plus facile pour un retraité qui ne perd pas d'argent mais si l'actif ne se bouge pas, il a de fortes « chances » de perdre son emploi. On n'a jamais rien gagné à ne pas lutter, toute notre histoire en porte témoignage. Nous n'avons pas à donner de leçon aux actifs mais simplement leur faire part de notre expérience, leur faire des suggestions et agir avec eux, les soutenir, ce que nous faisons d'ailleurs très régulièrement lorsque l'occasion nous en est donnée.